



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 avril 2010
D -20100221

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/04/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 26 avril Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (*présent jusqu'à 15 h 35*), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD (*présente à partir de 16 h 25*), M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean-François BERTHOU, M. Guy ACCOCEBERRY, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Pierre HURMIC,

Halle des Douves. Réhabilitation. Maîtrise d'oeuvre sans concours. Appel d'offres restreint. Commission composée comme un jury. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il a été décidé de réhabiliter la Halle des Douves construite en 1886, située à l'angle de la rue des Douves et de la rue Marbotin. Erigée le long des anciens remparts, La Halle est un témoignage de l'architecture de type Baltard qui sera remis en valeur.

Afin d'évaluer les conditions d'aménagement de cet équipement, une étude de faisabilité et de programmation a été confiée à la société BMA.

Le programme remis a été validé par la direction concernée, après concertation avec les différentes associations du quartier.

Cette opération qui s'inscrit dans une démarche de type Haute Qualité Environnementale (HQE) comprendra la réhabilitation historique de la halle et la construction intérieure d'un ensemble bâti permettant l'aménagement de locaux liés à l'accueil et la convivialité, l'activité événementielle, la vie quotidienne et associative.

Le montant total de l'opération, incluant les frais d'études préalables, de maîtrise d'œuvre, de bureau de contrôle coordination des travaux et sécurité /santé, de diagnostic technique et les provisions financières pour aléas s'élève à 4 M € TTC dont 3,23 M € TTC pour les travaux valeur mars 2010.

Afin de procéder au choix du Maître d'œuvre qui conduira cette opération et en définira le calendrier, un appel d'offres restreint sera lancé par la Direction des Achats et Marchés.

La commission formée en jury conformément à l'article 24 du Code des Marchés Publics, examinera les candidatures et les offres. Celle-ci sera composée de la manière suivante :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Membres titulaires :

Président : M. GAUTÉ, Conseiller Municipal Délégué,
M. DUCHENE,
Mme PLANTIER,
Mme LAURENT,
Melle JARTY,
M. ROUYEYRE

Membres suppléants :

M. GUYOMARC'H,
Mme TOUTON,
Mme SAIOD,
M. BOUSQUET,
M. PAPADATO.

Personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours (5 maximum) :

M. Alain MOGA, Maire-Adjoint de quartier,
M. Fabien ROBERT, Maire-Adjoint de quartier,

Mme BREZILLON, Adjoint au Maire,
Le Secrétaire Général de la Ville de Bordeaux ou son représentant,
M. le Directeur de la DJSVA ou son représentant.

Membres qualifiés (1/3 au moins de l'ensemble des membres du jury) :

M. le Secrétaire général adjoint délégué au développement durable,
M. le Directeur des Constructions Publiques,
2 architectes dont 1 désigné par l'Ordre,
M. GONDRAN Architecte des Bâtiments de France.

Membres à voix consultative :

M. Le receveur des Finances ou son représentant,
M. Le Directeur de la Concurrence ou son représentant.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- désigner cette commission qui devra donner un avis sur le choix du concepteur,
- lancer l'appel public à candidatures,
- rémunérer les Maîtres d'œuvre membres du jury, à raison d'un forfait de 209,79 €HT par demi-journée de présence et prévoir le remboursement des frais kilométriques en fonction des taux en vigueur.

La dépense résultant des frais de concours sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, Fonction : 422 Compte : 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 avril 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

